

## Call for Proposals: Managing Organization (Hub) for Responsible Artificial Intelligence for advancing Gender Equality and Inclusion - FAQs

- 1. We assume that the research focus remains the development and deployment of AI innovations, and not just development. Is this correct?**

Yes, this is correct. Both are critical research foci as we are interested in better understanding how to develop and deploy responsible AI innovations *and* how and to what extent they contribute to development outcomes. Given the challenges of addressing bias in artificial intelligence, and the need to pilot positive case studies of how artificial intelligence can help to advance gender equality and inclusion in different research domains (such as finance, justice, government service delivery), we anticipate there will be some field-building necessary.

- 2. The call for expression of interest indicated that 6-10 African innovators and researchers will be supported. Are there guidelines on how the projects should be distributed between research and innovation?**

No, this is something that can be determined by the Hub as appropriate to achieve the outcomes of the network. The hubs should be selected from across Africa.

- 3. The call for expression of interests indicated that 55%-60% of the budget should go towards network research projects. Is there a budget cap on network support activities?**

There is not a cap on support activities. We believe that network support activities are critical to the success of the individual researchers as well as the network as a whole. However, the nature and extent of these activities are to be proposed and justified by the applicants.

- 4. Will the network consist only of the competitively selected researchers and innovators?**

The sub-grantees of the network (i.e., the 6-10 researchers/innovators who, as part of an organization, receive a grant to engage in the specific innovation research activities) are to be selected competitively. However, other participants who support, manage, or play other critical roles to the network, need not be selected competitively.

**5. The call stress interdisciplinary research teams. Can such teams consist of members from other universities and across several African countries?**

Yes, the sub-grantees can consist of members from other universities and across several countries. Importantly, however, there must be one lead organization to manage the sub-grant. That organization is expected to handle the financial and administrative aspects of the call. That institution would be expected to have a principle investigator who would oversee the project, but other team members from consortia institutions could be included in the core research team.

**6. Can other scholars from other third-party organizations be eligible for participation, apart from members from the three (3) organizations allowed to form the consortium?**

The purpose of the network hub should be to support field building, research, and to manage a call for proposals that would engage other scholars from across Africa to work on the identified research agenda(s) articulated in the call. With that in mind, 60% of the budget should be allocated to those activities. Having a consortia of three partners is ideal to govern and manage such a network, but broader networks of scholars could be engaged as long as it meets the eligibility requirements.

**7. Are existing grantees from AI4D Africa eligible to apply?**

Yes

**8. Why is there a requirement for teams to have capacity to work in both French and English?**

The intention is for the network hub to also support a call for proposals process that could support 5-6 innovation projects across Africa (of which 55-60% of the budget should be aimed towards supporting). Therefore, we hope that the hub itself, or the consortia of partners, would have the capacity to support a network and network activities that includes members from across both Anglophone and Francophone Africa (although capacity to work in Swahili and more would also be an asset!)

**9. Has the call deadline been extended?**

Yes, the deadline is now June 4, 2021.

---

**Appel à propositions: Organisation gestionnaire (pôle) du réseau de recherche sur l'innovation de l'intelligence artificielle responsable pour une intelligence artificielle responsable afin de faire progresser l'égalité des sexes et l'inclusion – Foire aux questions**

**1. Nous supposons que l'objectif de la recherche reste le développement et le déploiement des innovations en matière d'IA, et pas seulement le développement. Est-ce exact ?**

Oui, c'est exact. Les deux sont des axes de recherche essentiels, car nous souhaitons mieux comprendre comment développer et déployer des innovations responsables en matière d'intelligence artificielle et comment et dans quelle mesure elles contribuent aux résultats en matière de développement. Compte tenu des défis que représente la prise en compte des préjugés dans l'intelligence artificielle, et de la nécessité de piloter des études de cas positives sur la manière dont l'intelligence artificielle peut contribuer à faire progresser l'égalité des sexes et l'inclusion dans différents domaines de recherche (tels que la finance, la justice, la prestation de services gouvernementaux), nous prévoyons qu'un certain travail de terrain sera nécessaire.

**2. L'appel à manifestation d'intérêt indique que 6 à 10 innovateurs et chercheurs africains seront soutenus. Existe-t-il des directives sur la manière dont les projets doivent être répartis entre les deux ?**

Non, c'est quelque chose qui peut être déterminé par le pôle comme approprié pour atteindre les résultats du réseau.

**3. L'appel à manifestation d'intérêt indique que 55%-60% du budget est destiné aux projets de recherche du réseau. Y a-t-il un plafond budgétaire pour les activités de soutien du réseau ?**

Non, il n'y en a pas. Nous pensons que les activités de soutien aux réseaux sont essentielles au succès des chercheurs individuels et du réseau dans son ensemble. Cependant, la nature et l'étendue de ces activités doivent être proposées et justifiées par les candidats.

**4. Le réseau sera-t-il composé uniquement de chercheurs et d'innovateurs sélectionnés par des appels d'offre ouverts ?**

Les bénéficiaires du réseau (c'est-à-dire les 6 à 10 chercheurs/innovateurs qui font sont affiliés à des organisations et reçoivent une subvention pour mettre en œuvre des activités spécifiques de recherche en innovation) doivent être sélectionnés de manière compétitive. Toutefois, les autres participants qui soutiennent, gèrent ou jouent d'autres rôles essentiels pour le réseau ne doivent pas être sélectionnés de manière compétitive.

**5. L'appel souligne l'importance des équipes de recherche interdisciplinaires. Ces équipes peuvent-elles être composées de membres d'autres universités et de plusieurs pays africains ?**

Oui, les sous-subsventionnés peuvent être composés de membres d'autres universités et de plusieurs pays. Cependant, il est important de noter qu'une seule organisation doit être chargée de la gestion de la sous- subvention. Cette organisation est censée gérer les aspects financiers et administratifs de

l'appel. Cette institution devrait avoir un chercheur principal qui superviserait le projet, mais d'autres membres de l'équipe provenant des institutions du consortium pourraient être inclus dans l'équipe de recherche principale.

**6. D'autres chercheurs d'organisations tierces peuvent-ils être éligibles pour participer, en dehors des membres des trois (3) organisations autorisées à former le consortium ?**

L'objectif du centre du réseau devrait être de soutenir la construction du terrain, la recherche, et de gérer un appel à propositions qui engagerait d'autres chercheurs de toute l'Afrique à travailler sur le(s) programme(s) de recherche identifié(s) dans l'appel. Dans cette optique, 60% du budget devrait être alloué à ces activités. L'idéal serait d'avoir un consortium de trois partenaires pour gouverner et gérer un tel réseau, mais des réseaux plus larges d'universitaires pourraient être engagés tant qu'ils répondent aux critères d'éligibilité.

**7. Les bénéficiaires de subventions existantes d'AI4D Afrique peuvent-ils postuler ?**

Oui

**8. Pourquoi les équipes doivent-elles être capables de travailler en français et en anglais ?**

L'intention est que le hub du réseau soutienne également un processus d'appel à propositions qui pourrait soutenir 5-6 projets d'innovation à travers l'Afrique (dont 55-60% du budget devrait être destiné à soutenir). Par conséquent, nous espérons que le centre lui-même, ou les consortiums de partenaires, auront la capacité de soutenir un réseau et des activités de réseau qui incluent des membres de l'Afrique anglophone et francophone (bien que la capacité de travailler en swahili et plus serait également un atout !)

**9. La date limite de l'appel a-t-elle été prolongée ?**

Oui, la date limite est maintenant le 4 juin 2021.